

## Syndicat mixte EDENN

### Comité Syndical du 26 janvier 2022

### Compte-rendu

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le mardi 26 janvier 2022, à 9h30.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par la Présidente, Julie LAERNOES.

***Etaient présents*** : Elus titulaires : Mme LAERNOES, M. GUITTON, M. GARREAU, M. QUERO, Mme LEBLANC, M. HENRY, M. GUEGAN, M. LE GREVESE, M. CHARRIER, Mme CORDIER, M. RAITIERE, M. BRU, M. ROBERT

***Excusés*** : MM. VOUZELLAUD, DESCLOZIERS, EVAIN et M. COULOMBEL (Payeur départemental)

#### ***Nombre de délégués***

- En exercice : 16
- Présents : 13
- Votants : 15
- Pouvoirs : 2
  - De M. Vouzellaud à M. Henry
  - De M. Descloziers à Mme Laernoès

#### **Tableau récapitulatif des voix**

LAERNOES	1+1
GUITTON	1
GARREAU	1
QUERO	1
LEBLANC	1
HENRY	1+1
GUEGAN	1
LE GREVESE	1
CHARRIER	1
CORDIER	1
RAITIERE	1
BRU	1
ROBERT	1
<b>Nombre total de voix</b>	<b>15</b>



Assistaient : M. Fenard (Edenn), M. Jorigné (Edenn, pour le point n°4), Mme Mercieca (CEEG), M. Ménard (CEEG), Mme Baboulène (Nantes Métropole)

### 1 Approbation du Procès-verbal du Comité Syndical du 2 décembre 2021

Madame Laernoès soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal du précédent Comité Syndical.

Sans remarque de l'assemblée, **le procès-verbal du comité syndical du 2 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### 2 Compte-rendu des délégations de la Présidente et du Bureau (Communication)

L'article L5211.10 du Code général des collectivités territoriales prévoit, lors de chaque réunion du Comité Syndical, le compte-rendu des attributions exercées par délégation du Comité.

Le tableau joint en annexe n°1 présente les informations concernées.

**Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de ce compte-rendu.**

### 3 Rapport et débat d'orientation budgétaire

Le Code général des collectivités territoriales prévoit, dans son article L. 2312-1 que l'adoption du budget prévisionnel par l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée par la présentation d'un « rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette ».

Le rapport est joint en annexe et fait l'objet d'une présentation en séance.

**Le Comité Syndical, après débat, prend acte de la présentation du Rapport d'orientation budgétaire.**

### 4 Point d'avancement du volet agricole du CT Eau (Information)

Présentation en séance

### 5 Méthode et calendrier pour l'élaboration de la feuille de route du CTEau (Information)

Présentation en séance



## **Annexes**

### **Annexe 1 : Compte-rendu des délégations**

#### **Délégation au Bureau :**

Bureau du 2 décembre 2021

Marchés publics : Marché de communication écrite, attribution à la société L'œil à la page.

### **Annexe 2 : Rapport d'orientation budgétaire.**